

FORMATION BAC PRO SAPAT

(Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires)

Pédagogie

Une pédagogie basée sur L'ALTERNANCE, succession de séjours entre périodes en établissement de formation, expériences en entreprises ou organismes de services, enquêtes sur le « terrain » et temps forts spécialisés.

Conditions d'admission

- 2nde Professionnelle Services aux Personnes et Animation dans les Territoires : Après la classe de 3ème
- 1ère Services aux Personnes et Animation dans les Territoires : Après une classe de CAPA – CAP du secteur professionnel – Seconde générale et technologique (après positionnement et avis de l'autorité académique)

Durée 3 ans

Objectifs

- Acquérir des connaissances générales,
- Valider des compétences professionnelles au service des personnes,
- Appréhender son territoire ,
- Développer ses qualités personnelles,
- Construire son projet professionnel,
- Se préparer à l'insertion professionnelle,
- Permettre la poursuite d'études supérieures (BTS, Institut spécialisé...).

Stages

- Buts : Connaissance de l'entreprise ou du service, acquisition de techniques professionnelles, évaluations des capacités relationnelles et des aptitudes professionnelles du stagiaire.
- Modalités : La recherche des stages est effectuée par les familles en collaboration avec l'établissement en classe de seconde, par l'élève en 1ère et terminale.

Les stages constituent le support de la formation : Écoles, crèches, maternités, maisons de retraite, aide à domicile, hôpitaux, cliniques, classe de découverte, centres de loisirs, entreprises de restauration, Établissements spécialisés, Collectivités, Administrations et entreprises .

Un séjour en lien avec le tourisme ou les loisirs , hors région ou à l'étranger, se fait en classe de première ou de terminale.

FORMATION BAC PRO SAPAT

(Services Aux Personnes et Animation dans les Territoires)

Contenu de formation

La formation en établissement inclut des activités inhérentes à la pédagogie de l'alternance : préparation des séquences professionnelles : enquêtes de stage, visites d'étude, intervenants, suivi individuel, mise en commun.

- Français, éducation socioculturelle, connaissance du monde contemporain, · anglais, · motricité, santé et socialisation par la pratique des activités physiques, sportives, artistiques et d'entretien de soi, · culture scientifique et technologique (mathématiques, informatique et communication, physique chimie, connaissance du monde vivant),
- Les besoins de la personne, le confort des personnes,
- Les structures et les organisations des services aux personnes,
- Caractéristiques et besoins des populations des territoires ruraux,
- Contexte des activités de service, organisation du travail d'une équipe,
- Communication en situation professionnelle,
- Accompagnement de la personne dans sa vie quotidienne,
- Conception d'une offre de services.

Un module d'approfondissement professionnel (MAP) permet d'aborder une spécificité professionnelle liée au territoire

Deux modules d'Enseignement à l'Initiative de l'Établissement (EIE) permettent de proposer des projets pédagogiques d'ordre social, culturel, professionnel.

Examen : La qualification du Bac Pro Services aux Personnes et Animation dans les Territoires est obtenue par le contrôle continu en cours de formation et des épreuves terminales en fin de formation.

Orientation/Débouchés : Accès à l'emploi dans les structures de services et les métiers du domicile : résidences pour personnes âgées, handicapées, enfants, centres sociaux, collectivités territoriales, structures touristiques. Entrée dans la fonction publique : concours de catégorie B et C.

Poursuite d'études : Entrée en année de préparation ou écoles professionnelles : aide soignant, auxiliaire de puériculture, aide médico-psychologique, ambulancier, instituts de formation en soins infirmiers, moniteurs-éducateurs et autres concours du paramédical et social. Études supérieures : BTS Services en Espace Rural, BTS Économie Sociale et Familiale, BTS Animation et Gestion touristiques locales.